

Sotomayor confirmée. Obama démasqué...

Author : Rédaction RC

Categories : [Les "catholiques" d'Obama](#)

Date : 7 août 2009

Par 68 voix contre 31, le Sénat a donc ratifié hier dans l'après-midi, comme on s'y attendait, la nomination par **Obama**



de **Sonia Sotomayor** (*photo des deux complices*) à la fonction de juge à la **Cour suprême** des États-Unis (**SCOTUS**). Après des auditions biaisées – les Démocrates de la commission sénatoriale faisant tout pour laisser dans l'ombre les aspects douteux de la personnalité de **Sotomayor** : son militantisme juridique, son "ethnisme" avoué, son soutien dissimulé au "droit" à l'avortement... –, les Démocrates du Sénat ont décidé de faire passer en force, de toute urgence et *in extremis* – le Sénat est en vacances aujourd'hui – cette confirmation qui aurait mérité des débats plus longs comme il est d'usage lorsqu'il s'agit de ratifier la nomination d'un juge à l'instance judiciaire suprême des États-Unis. Mais quand le "Maître" a parlé, le Sénat ne s'incline plus : il se couche. Cela nous renvoie à quelques leçons tirées de l'histoire romaine...

En quoi cette confirmation "démasque"-t-elle **Obama**, comme j'ose le préférer dans le titre de ce papier ? Tout simplement en ceci.

On nous a rebattu les oreilles – jusque dans la presse catholique voire vaticane – sur l'aimable **Obama** toujours à la recherche de « terrains d'entente » (les fameux *common grounds*) et notamment sur la tragédie de l'avortement aux États-Unis (plus de cinquante millions de morts en une génération !). Or, le choix réfléchi de **Sotomayor** par le chef de l'exécutif, montre bien combien, chez **Obama**, ces soi-disant « terrains d'entente » ne sont que de la poudre au yeux destinée à aveugler les gogos. Les positions violemment pro-avortement de la "catholique" **Sotomayor**, montrent assez bien celles d'**Obama** qui n'a évidemment pas

choisi, pour succéder au juge **David Souter**, une personnalité juridiquement “neutre” sur la question – ce qui aurait manifesté réellement son souci de la recherche de « terrains d’entente » –, mais une femme engagée à défendre *perinde ac cadaver* le “droit” à l’avortement

non seulement tel que la **SCOTUS** en a disposé en 1973 avec son abominable arrêt **Roe vs. Wade**, mais au-delà encore puisque **Sotomayor** ne se dit pas très convaincue du bien-fondé juridique de la confirmation par la **SCOTUS** de la loi fédérale prohibant l’écœurant avortement par naissance partielle...

On pourra encore méditer sur cette vieille notion de « pays réel et de pays légal », en comparant le résultat en pourcentages du vote d’hier du Sénat, à ceux de l’opinion publique américaine

(voir [ici](#)). Le lien se distend entre le peuple américain et ses élus...